

Les logiciels libres ne sont pas les bienvenus dans l'App Store d'Apple

Nous avons déjà eu l'occasion d'en parler, Apple enferme les utilisateurs dans une prison dorée et les développeurs de logiciels dans une prison tout court !



Pour que votre application soit en effet proposée dans l'App Store, il est d'abord nécessaire qu'elle convienne à Apple qui se réserve le droit de la refuser sans fournir d'explication (et gare à vous si un bout de sein dépasse !)^[1].

Mais une fois cet obstacle franchi, il faut aussi et surtout accepter les conditions d'utilisation de la plateforme.

Or ces conditions sont restrictives et donc discriminantes si on les observe avec le prisme des quatre libertés d'un logiciel libre. Elles interdisent donc aujourd'hui à un logiciel libre de pouvoir faire partie du catalogue parce que sa licence se télescope alors avec les termes du contrat d'Apple.

Un logiciel libre simulant le jeu de Go, GNU Go, s'est pourtant retrouvé récemment dans l'App Store. Et qu'a fait Apple lorsque la FSF lui a écrit pour soulever la contradiction et voir ensemble comment améliorer la situation ? Elle a purement simplement retiré GNU Go de sa plateforme, manière pour le moins radicale de résoudre le problème !

C'est l'objet de notre traduction du jour, qui constate au passage que cela se passe pour le moment mieux dans le store Android de Google.

On est en plein dans la problématique d'un billet précédent opposant la liberté à la gratuité. Ce n'est pas le fait que GNU Go soit gratuit qui contrarie Apple. C'est bien qu'il soit libre. Libre d'échapper au contrôle et aux contraintes imposés aux utilisateurs, sachant que c'est justement pour cela qu'il a été créé !

Apple préfère supprimer une application plutôt que s'encombrer d'une licence Open Source

Apple would rather remove app than leave open-source license

Amy Vernon – 11 juin 2010 – NetworkWorld

(Traduction Framalang : Don Rico, Joan et Goofy)

Pourquoi GNU Go a disparu de l'App Store d'iTunes, et pourquoi Apple a tort.

Qu'ils soient gratuits ou payants, ce sont les jeux qui rencontrent le plus grand succès dans les app-stores pour mobiles. Rien de surprenant, donc, que GNU Go, version libre du Go, jeu aussi ancien que populaire, ait été disponible gratuitement sur la boutique en ligne de l'iTunes. Jusqu'à récemment en tout cas.

Sa disparition est le résultat direct d'une plainte de la Free Software Foundation, qui reprochait aux conditions d'utilisation d'Apple d'enfreindre la licence du logiciel.

GNU Go est placé sous licence GPLv2, dont la Section 6 interdit expressément d'ajouter la moindre « restriction supplémentaire » à une licence qui permet à tout un chacun de

copier, distribuer ou modifier le logiciel. Mais ce sont précisément les faits reprochés aux conditions d'utilisation de l'App Store, qui restreignent les supports sur lesquels on peut installer le programme.

La FSF a envoyé un courrier à Apple pour demander à l'entreprise de permettre à GNU Go (et toute autre application sous licence GPL) d'être distribuée en respectant les termes non-restrictifs de la licence, mais Apple a préféré retirer l'application.

Je me suis donc demandé quelle était la politique de Google concernant son app-store Android. Le charabia juridique a manqué me donner la migraine, mais après plusieurs lectures, il semblerait qu'un simple extrait des conditions d'utilisation de Google élimine ce problème (c'est moi qui souligne) :

*10.2 Vous n'êtes autorisé (et vous ne pouvez autoriser quiconque) à copier, modifier, créer une œuvre dérivée, pratiquer de l'ingénierie inverse, décompiler ou tenter de quelque façon que ce soit d'extraire le code source du Logiciel ou toute partie dudit Logiciel, **sauf si cela est expressément autorisé ou requis par la loi**, ou sauf si Google vous en donne l'autorisation expresse par écrit.*

Dans l'ensemble, les conditions d'utilisation de Google semblent aussi restrictives que celles d'Apple. Et on n'a probablement pas fini d'avoir de mauvaises surprises en examinant le copyright et la licence. Mais au détour de ce petit bout de phrase, voici au fond ce que dit Google : « Oh là ! Si la licence de ce logiciel dit que tu peux en faire ce que tu veux, vas-y. Sinon, pas touche ! »

Voilà la formule magique. C'est elle qui permet à Google de protéger ses produits sous copyright et ceux de ses développeurs, mais qui permet également aux logiciels d'être diffusés dans la licence de leur choix.

Apple a le droit le plus absolu de régler les applications en vente ou téléchargées sur son App Store. Mais l'entreprise outrepassa ses droits si elle impose des restrictions plus importantes à l'usage d'un logiciel. Bon d'accord, peut-être que légalement, l'entreprise est juste dans son droit, il n'empêche que ce n'est pas...juste.

J'aimerais croire que la formulation choisie par Google est la conséquence directe de la nature open source d'Android et de l'investissement de l'entreprise dans le monde de l'open source. Mais je suis perplexe quand je vois qu'Apple, tout populaire qu'il soit parmi les utilisateurs et défenseurs de l'open source, ne se donne pas la peine d'une simple rectification qui permettrait aux applications libres et open source d'être diffusées partout dans les mêmes conditions.

C'est juste une petite décision à prendre. Mais c'est une décision juste.

Notes

[1] Crédit photo : Annia316 (Creative Commons By)